

PROPOSITIONS DES ACTEURS POUR LA PRÉPARATION DU DÉBAT PUBLIC SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS DANS LA VALLÉE DU RHÔNE ET L'ARC LANGUEDOCIEN

Afin de préparer le débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien, en concertation et au plus près des demandes des acteurs concernés, la Commission particulière du débat public (CDPP), en charge de son organisation, **sollicite vos propositions**. Nous nous sommes fixé comme objectifs d'une part de diffuser le plus largement possible une information complète, claire et adaptée à tous les publics, et d'autre part de permettre au plus grand nombre de citoyens de s'exprimer, indépendamment de leur catégorie socioprofessionnelle ou de leur engagement auprès de la collectivité. C'est précisément sur les moyens d'atteindre ces deux objectifs que nous attendons vos suggestions.

- Organisme : *Ville de VALENCE*
- Nom et prénom du représentant : *Mme Véronique PUGEAT*
- Fonction : *Adjoint délégué à la Circulation, la Voirie et les Déplacements*
- Coordonnées : *Ville de Valence BP 2119 26021 VALENCE Cedex*
Tél : 04 75 79 20 00

-
- Vos attentes et objectifs dans ce débat :

L'élargissement de l'autoroute A7 n'est pas possible dans sa traversée de Valence. Des solutions alternatives doivent être trouvées.

- Quelles problématiques et thématiques doivent selon vous être abordées au cours de ce débat ?

L'engorgement de l'autoroute A7 ; les conséquences en matière de pollution sonore et atmosphérique ; son déplacement à l'est de la vallée du Rhône.

Les transports de marchandises en vallée du Rhône ; les alternatives du transport par rail et fluvial.

- Que doit contenir le dossier d'information soumis au débat pour qu'il soit complet et compréhensible pour tous ?

Des plans à plusieurs échelles (régionales, locales), des données chiffrées concernant les différents trafics, la pollution sonore et atmosphérique.

- Quels outils d'information du public préconisez-vous ainsi que leurs modes de diffusion ?

Internet, presse locale et régionale

- Comment pouvez-vous nous aider à la diffusion de ces outils ? Notamment, pouvez-vous envisager de nous consacrer un espace d'expression dans le support de votre institution ou de distribuer directement un document de la CPDP ?

Article possible dans le journal d'information municipale

- Selon vous, quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place ? Où doivent se dérouler les réunions publiques compte tenu de l'étendue géographique du champ du débat ?

Moyens d'expression : sites internet et forum de discussion ; enquête à l'aide de la presse écrite.

Lieu des réunions : agglomération de Valence (ou périmètre plus large), en fin de journée, privilégier les lundi, mardi et jeudi

- Quels seront a priori vos besoins en information, études, outils de communication de proximité... ?

Avoir des données à plusieurs niveaux : national, régional, local.

La communication doit se faire au minimum sur l'agglomération, voire sur le bassin valentinois .

- Quelles autres suggestions pouvez-vous nous faire pour l'organisation générale de ce débat, afin qu'il suscite le maximum de participation ?

Faire connaître le plus largement possible l'existence du débat : presse écrite, radio ...

Elargir le périmètre (quelle limite est et ouest ?).

Impliquer toutes les collectivités concernées : conseil généraux, syndicats inter-communaux,

...